

# ABIDOS

BULLETIN D'INFORMATION

Décembre 2021  
n°35

# infos

Dans le prolongement de 2020, l'année 2021 restera dans nos mémoires comme une nouvelle année fortement perturbée par la Covid-19.

Nous en sommes rendus à la 5<sup>ème</sup> vague avec l'apparition du nouveau variant Omicron.

Pour nous protéger, de nouvelles attitudes sont devenues coutumières et nécessaires. Les gestes barrières sont devenus vitaux.

Notre quotidien s'en est trouvé modifié et il nous faut désormais cohabiter avec ce virus.

Cependant, la vie continue et avec tous les membres du Conseil Municipal, le secrétariat et les membres du CCAS, nous nous sommes adaptés pour assurer au mieux notre mission.

Ainsi, les gros travaux engagés se poursuivent et nous espérons les avoir achevés à la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2022, à savoir:

- la réouverture du pont de Lacq,
- la finalisation des allées au cimetière, l'aménagement du « Jardin du Souvenir » et l'agrandissement du columbarium,
- l'enfouissement des réseaux et la réfection du revêtement routier de la rue du Stade et des chemins Lacariou et Bergerou,
- et enfin nous continuerons la rénovation des bâtiments publics.

En cette fin d'année, **je vous souhaite un Joyeux Noël et d'excellentes Fêtes de fin d'année.**

En attendant, continuez à respecter les gestes barrières, protégez-vous bien et prenez soin de vous.

Adishatz a tots.

Jean-Claude MIRASSOU  
Maire d'Abidos



*Les palombes sont quand même passées...*

## Sommaire

2 à 4

Infos communales

5

Infos intercommunales

6

Infos associatives

## Travaux

**Cimetière** : un nouveau columbarium va être installé dans le prolongement de l'actuel et un « Jardin du Souvenir » va être aménagé dans le coin nord-est du cimetière.

Les allées vont être prolongées, deux bancs et des espaces verts viendront compléter l'aménagement du cimetière afin de permettre aux personnes qui le

souhaitent de venir se recueillir auprès de leurs défunts. Les travaux seront réalisés par les sociétés Ebérard et Laffitte.

**Rue du Stade, Chemin Lacariou et Chemin Bergerou** : des travaux d'enfouissement des réseaux vont démarrer avec la création de trottoirs pour améliorer la sécurité des riverains.

De nouveaux candélabres vont être installés et le revêtement routier refait.

**Ecole** : les vacances d'été ont été mises à profit pour rénover les peintures des deux classes d'Abidos. Julien CHAFFANEL en a assuré la réalisation.



**Pont de Lacq-Abidos** : endommagé et fragilisé notamment lors de la tempête Fabien du mois de décembre 2019, le pont de Lacq-Abidos (RD31) fait l'objet de travaux de réhabilitation.

Les travaux, commencés en juillet, concernent la reprise des massifs d'ancrage, la reprise et le renforcement du tablier avec des fibres de carbone fabriquées par la société TORAY. Puis il sera procédé au remplacement des suspensions et des équipements. Sont également prévus des travaux sur les réseaux et les canalisations avant des travaux de mise en lumière du pont sur les garde-corps.

Le chantier se déroule en plusieurs phases :

- d'octobre à décembre, travail sur les ancrages,
- janvier 2022, adaptation des têtes et des selles des pylônes
- février et mars, mise en place des câbles
- installation des nouvelles suspentes en avril
- en mai 2022, les anciennes suspensions seront supprimées
- de juin à août 2022, réglage final.

Le marché de travaux de réhabilitation a été confié au groupement d'entreprises Fabre-Fourtine travaux - Freyssinet-SNATP SO-SOCGEA SO Hydraulique pour un montant global de 4,6 millions d'euros, dont 520 000 euros liés au remplacement des conduites d'eau potable et d'assainissement par le Syndicat Mixte Gave et Baïse.

Les travaux devraient s'achever avant l'automne 2022.

## Collecte des déchets ménagers

Actuellement, la collecte des ordures ménagères a lieu tous les lundis. A compter du mois d'avril 2022, elle ne sera plus assurée qu'une fois tous les 15 jours. Conscient des difficultés (décharges sauvages, accumulation nauséabonde de certains déchets ménagers, ...) que cela peut engendrer, le Conseil Municipal a proposé à la CCLO de maintenir une collecte hebdomadaire durant la période estivale ou de trouver une solution alternative, malheureusement sans succès.

Cette décision s'inscrit dans la volonté de réduire les déchets ménagers. En contrepartie, le taux de la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) qui figure sur la taxe d'habitation sera réduit.

## Salle polyvalente

Devant une relative évolution positive de la pandémie, elle a été réouverte à la fois pour les associations à objet sportif mais également pour les Abidosiens.

Afin de respecter les contraintes sanitaires et les gestes barrières le règlement intérieur a été complété pour y intégrer ces consignes et la tenue d'un registre des participants. Les participants doivent obligatoirement avoir le pass sanitaire, un test PCR ou antigénique, ou un certificat médical de contre-indication à la vaccination. Tout cela se fait sous la responsabilité de celui qui a réservé la salle. En fonction de l'évolution de la pandémie, le conseil municipal se réserve le droit de poursuivre ou non le prêt de la salle.



## Centre de santé

Afin de pallier la désertification médicale sur le Bassin de Lacq constatée depuis quelques années, l'association « Santat » ainsi que 16 communes du bassin (Abidos, Besingrand, Lagor, Mourenx, Noguères, Os-Marsillon, Sauvelade, Vielleségure, Lacq/Audéjos, Mont (+ Gouze, Arance, Lendresse), Castetner, Loubieng, Maslacq, Sarpourenx, Lahourcade, Pardies) ont décidé d'agir pour créer un centre de santé sur le territoire. Ce centre sera géré par l'association, avec l'accompagnement des communes, pour l'aide au démarrage et au soutien financier en cas de déficit de la structure. L'association s'engage à mettre en œuvre sur le territoire un projet de santé coordonné avec les acteurs de santé et structures médico-sociales locales. Ce projet s'appuie principalement sur :

- le maintien et le renforcement d'une offre de médecine générale pour tous les âges de la vie grâce à la création d'une structure de soins de premier recours.
- la participation des médecins salariés du centre à la permanence des soins en coordination avec l'ensemble des



**professionnels du territoire et les organisations déjà mises en place.**

**- une organisation du centre de santé intégrant notamment :**

- un suivi personnalisé des patients par les médecins.
- le renforcement des visites à domicile.
- des plages de consultation dédiées aux soins non programmés.
- une politique de formation permanente du personnel.
- le déploiement d'une offre de tiers payant
- la sécurisation des données personnelles et le respect de tous les droits de l'utilisateur.
- une politique de participation et de développement des missions de

**prévention et de santé publique locales.**

**- un souhait à terme de rapprochement avec les Centres Hospitaliers d'Orthez, de Pau et d'Oloron pour une réflexion sur la gestion des urgences et la liaison Ville Hôpital.**

La commune d'Abidos participera sous forme de subvention à l'aide au démarrage de la structure.

## Info GRDF

Dans le cadre de la conversion des chaudières fioul en chaudières Très Haute Performance Energétique (THPE) au gaz naturel (biométhane), GRDF vous propose ses services et vous aide à bénéficier d'aides financières.

Qu'est-ce que le biométhane? Ce gaz vert est produit par des producteurs locaux, à partir de déchets organiques d'origine agricole, industrielle ou ménagère. Il a les mêmes caractéristiques que le gaz naturel et permet de se chauffer, cuisiner ou se déplacer, dans un plus grand respect de la planète. Par exemple, le remplacement d'une chaudière fioul par une chaudière THPE permet de réduire instantanément les émissions de CO2 de 50 % Pour bénéficier d'aides de l'État, l'installation doit être réalisée par un installateur RGE (Reconnu Garant de l'Environnement). Quelques exemples d'aides: la prime « Coup de Pouce » (ex CEE) pouvant aller de 600 à 1200€ (selon conditions de ressources) ou « Ma Prime Rénov » (ex CITE) allant de 800 à 1200€. Si vous êtes intéressé ou désireux d'en savoir plus, n'hésitez pas à vous rendre sur projet-gaz.grdf.fr. Des dépliants sont également disponibles en mairie.



En ce 28 novembre, les habitants de la commune se sont d'abord retrouvés à l'église pour assister à la messe célébrée par le prêtre de la paroisse Amador Vicente, suivi d'un dépôt de gerbe au monument aux Morts. Puis, à l'initiative du conseil municipal, qui avait pris en charge l'organisation, chacun s'est rendu à la salle polyvalente. Après le passage au contrôle du pass sanitaire obligatoire et dans le respect des gestes barrière, les participants ont pu déguster le repas préparé par « Le relais du Cheval Blanc » et partager un excellent moment.

## SIRP

Le mardi 1<sup>er</sup> septembre 2021 a eu lieu **LA RENTRÉE SCOLAIRE**.

A Abidos, Mme LARTIGAU, directrice, s'occupe des CM1 et CM2, Mme BROSSIER ayant en charge les CE1 et CE2.

A Os-Marsillon, Mesdames LAFFITTE et LANGLADE enseignent aux Petite Section, Moyenne Section, Grande Section et CP.

Les effectifs pour l'année scolaire 2021-2022 sont de 90 élèves: 9 en Petite Section, 12 en Moyenne Section, 8 en Grande Section, 12 en CP, 11 en CE1, 12 en CE2, 14 en CM1 et 12 en CM2

Les cours ont lieu les lundis, mardis, jeudis et vendredis:

Ecole d'ABIDOS de 8h30 à 12h00 et de 14h05 à 16h35.

Ecole d'OS-MARSILLON de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h30.

En ce qui concerne **LA CANTINE**, le prix du repas par enfant et par jour est de:

• 4.10€ pour les enfants des communes d'ABIDOS et d'OS-MARSILLON

• 4.60€ pour les enfants extérieurs aux deux communes

Les repas peuvent être commandés au 05.59.71.55.02 et sont fournis par « la Culinaire ».

Cette année encore, **LES FRAIS DE GARDERIE** sont maintenus sur une base forfaitaire inchangée de 1€ par jour pour les enfants d'Abidos et d'Os-Marsillon et 1,50€ pour les enfants extérieurs aux deux communes.

Le règlement des factures de cantine et garderie peut se faire par CB sur internet via le lien [www.abidos.fr](http://www.abidos.fr) avec l'utilisation du serveur « TIPI » (serveur

sécurisé mis en place par le service des impôts), soit par chèque à déposer à la Mairie d'ABIDOS.

Le transport scolaire entre les deux villages reste gratuit pour les familles.

**L'AIDE AUX DEVOIRS** a repris le 4 octobre 2021 et se déroule les mardis et jeudis, de 16h30 à 17h30.

## Nos diplômés

Nos plus sincères félicitations à nos jeunes qui ont brillamment réussi leurs examens.

• **BAC**: Elen CASTEL, Maxime COUSI, Camille TILLIER, Julie TORRE, Oriane VERDIER.

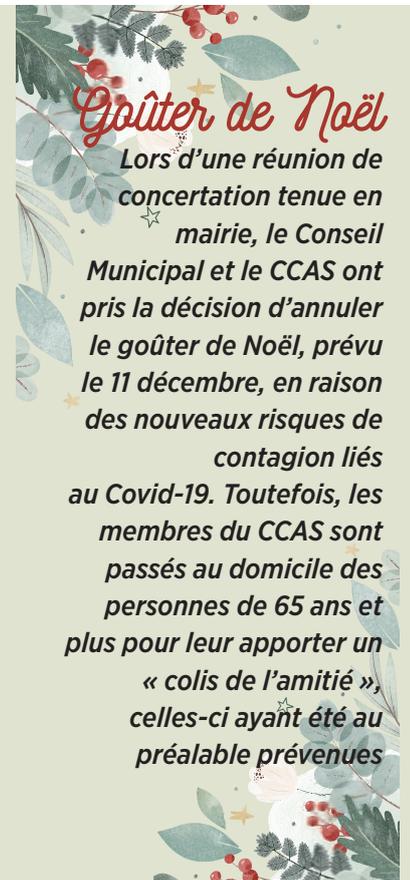
• **BEPC**: Mathys COURIVAUD-SALABERT.

## CCAS



### Repas du 11 Novembre

Il a réuni une trentaine de personnes de plus de soixante ans, rejoints par des plus jeunes, au restaurant « L'Auberge » à Hagetaubin afin de partager un excellent repas, préparé par Christophe et David et passer un agréable moment. Auparavant, une commémoration avait eu lieu devant le Monument aux Morts. La nouveauté est venue cette année avec un transport par bus d'Abidos à Hagetaubin pour les convives ayant pris part au repas.



### Goûter de Noël

Lors d'une réunion de concertation tenue en mairie, le Conseil Municipal et le CCAS ont pris la décision d'annuler le goûter de Noël, prévu le 11 décembre, en raison des nouveaux risques de contagion liés au Covid-19. Toutefois, les membres du CCAS sont passés au domicile des personnes de 65 ans et plus pour leur apporter un « colis de l'amitié », celles-ci ayant été au préalable prévenues



## ■ Dématérialisation ADS

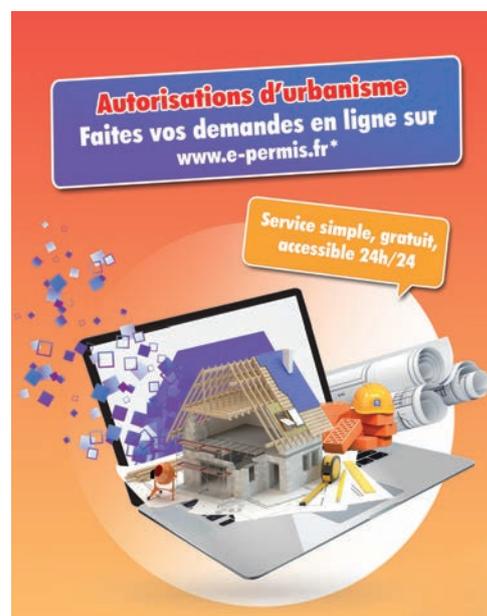
### Effectuez vos demandes d'autorisation d'urbanisme en ligne

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, la CCLO met à votre disposition un service en ligne\* gratuit : [www.e-permis.fr](http://www.e-permis.fr), vous permettant de réaliser toutes vos demandes d'autorisation d'urbanisme de manière dématérialisée : information, dépôt, traitement des dossiers et suivi des demandes.

Ce service, accessible à tous, 7 jours sur 7 et 24h sur 24, évitera tout déplacement en mairie ou de poster les dossiers de demande. Avec un suivi de l'avancement en temps réel, vous pourrez également envoyer vos pièces jointes plus facilement.

Une aide en ligne permettra un traitement de la demande de manière optimisée, pour constituer facilement votre dossier ou demander de l'information, ainsi que de minimiser les erreurs de saisie.

*\*Ce nouveau service ne remplace pas la procédure actuelle, il vous sera possible d'effectuer vos demandes en mairie.*



## ■ A l'écoute de votre santé

En 2022, Santé publique France va mener une étude épidémiologique sur la santé et la qualité de vie des riverains du bassin industriel de Lacq, auprès de personnes de plus de 18 ans, résidant dans une des communes concernées, dans la zone allant de Lescar à Arthez-de-Béarn et d'Orthez à Monein et située autour du bassin industriel de Lacq, sous forme d'une enquête par questionnaire. Un échantillon représentatif d'habitants sera invité à répondre à un questionnaire individuel anonymisé sur leur santé et leur qualité de vie. Des ateliers citoyens sont organisés dès novembre 2021 pour préparer cette enquête. L'étude permettra de décrire l'état de santé des riverains, leur perception de l'environnement local, et d'analyser les liens entre les deux. Cette démarche pourra favoriser l'amélioration de la santé et la qualité de vie des habitants du bassin industriel. Tout au long de l'étude, les riverains participant aux ateliers citoyens contribueront aux côtés des scientifiques à construire l'enquête, échanger autour des résultats de l'étude et élaborer des préconisations

de santé publique. Pourquoi des ateliers citoyens? L'objectif est d'intégrer les citoyens dans la construction puis dans le déroulé de l'étude participative de santé, afin de répondre aux besoins d'information et aux préoccupations locales sur la santé; de faire bénéficier l'étude des savoirs et des connaissances des habitants, de co-construire l'enquête (identifier les sujets d'intérêt, élaborer ensemble les questions...), de favoriser l'adhésion à l'enquête et avoir une forte participation des riverains à la collecte des données. Comment vont se dérouler les ateliers?



Les ateliers se dérouleront en trois temps: Dès cet automne, des ateliers vont permettre de bien comprendre et préparer l'étude à l'aide de questionnaires. En 2022, des ateliers feront un travail sur les résultats issus des questionnaires et en 2023, les résultats finaux seront livrés ainsi que des préconisations destinées à l'amélioration et la qualité de vie des habitants du bassin industriel.

## COSMEFAB

La société Cosmefab a repris les rênes de l'usine SFFC (Société Française de Fabrication de Cosmétiques) de Mourenx. Elle fabrique des produits cosmétiques bio, certifiés Ecocert, très divers (crèmes solaires, soins bébé, shampoings, crèmes pour le corps...) et travaille notamment pour les laboratoires Biarritz).

Cosmefab prévoit le maintien des 23 emplois existants puis des recrutements, pour atteindre un effectif de 30 à 40 personnes d'ici trois ans.

La CCI Pau Béarn et la CCLO ont participé activement à l'implantation de cette nouvelle société sur le territoire grâce au dispositif « Invest in Pau Pyrénées ».

Cette installation répond également à un des enjeux majeurs du territoire: encourager les projets respectueux de l'environnement.

## Centre Equestre

La rentrée de septembre a vu l'arrivée de nouveaux cavaliers de 5 à 77 ans désireux de pratiquer une activité de plein air. Les monitrices ont élaboré un planning de cours proposant des cours « Baby's » (à partir de 5 ans), des cours pour les débutants ou pour les cavaliers confirmés, ainsi que des cours pour les cavaliers de compétitions en saut d'obstacles ou en dressage.

Quelques places sont disponibles et donc il est encore temps de venir s'inscrire en venant nous rendre visite ou en nous contactant au 05.59.60.18.96.

Sur le plan sportif, les cavaliers du Centre Équestre ont repris la route des concours de CSO (sauts d'obstacles) avec encore une fois de beaux résultats, des podiums et des victoires laissant augurer une saison prometteuse pour les mois à venir.

Enfin, le Centre Équestre d'Abidos va organiser sur les prochains mois plusieurs concours à la Pisciculture à Abidos :

- le dimanche 12 juin 2022: concours Club de Dressage.
- le dimanche 19 juin 2022: concours Club de Saut d'Obstacles.
- les samedi 9 et dimanche 10 juillet 2022: concours Club et Amateur de sauts d'obstacles.

## Club « Hurous de Bibe »

Après plus d'un an de fermeture, le club « Hurous de Bibe » a rouvert ses portes le jeudi 16 septembre 2021. En raison de la pandémie, les adhérents doivent obligatoirement avoir soit le pass sanitaire, soit un test PCR ou antigénique, soit un certificat médical de contre-indication à la vaccination, pour participer aux activités.

Chaque adhérent doit également avoir un masque en sa possession. Du gel est mis à disposition à l'entrée du foyer.

La marche a repris à partir du lundi 13 septembre à partir de 9h et la pétanque et les jeux de société à partir du jeudi 16 septembre.

## Occitan

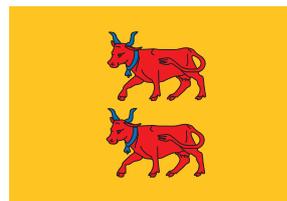
### Tornar sur la lei Molac

Que'vs prepausam de tornar sus dus articles de la lei Molac adoptada lo 8 d'abriu passat a l'Amassada nacionau :

- **Article 7.** La lenga regionau qu'ei ua matèria enshada dens l'encastre de l'orari normau de las escòlas mairaus e elementàrias, deus collègis e deus licèus sus tot o partida deus territòris concernits, a fin de prepausar l'ensenhament de la lenga regionau a tots los escolans.

- **Article 8.** Los servicis publics que pòden assegurar sus tot o partida deu lor territòri l'afichatge de traduccions de la lenga francesa dens la o las lengas regionaus en usatge sus las inscripcions e las senhaleticas apausadas sus bastiments publics, sus las vias publicas de circulacion, sus las vias navigablas, desn las infraestructuras de carreï atau com dens los principaus supòrts de comunicacion institucionau, au parat de la lor installacion o deu lor renouvelament.

E vederam dens totas las comunas deu Bearn e deus autes parçans occitans l'ensenhament de la lenga deu país e panèus bilingües en las carrèras e camins ?



### Retour sur la loi Molac

Nous vous proposons de revenir sur deux articles de la loi Molac adoptée le 8 avril dernier à l'Assemblée nationale :

- **Article 7.** La langue régionale est une matière enseignée dans le cadre de l'horaire normal des écoles maternelles et élémentaires, des collèges et des lycées sur tout ou partie des territoires concernés, dans le but de proposer l'enseignement de la langue régionale à tous les élèves.

- **Article 8.** Les services publics peuvent assurer sur tout ou partie du territoire l'affichage de traductions de la langue française dans la ou les langues régionales en usage sur les inscriptions et les signalétiques apposées sur les bâtiments publics, sur les infrastructures de transport ainsi que dans les principaux supports de communication institutionnelle, à l'occasion de leur installation ou de leur renouvellement.

Verrons-nous dans toutes les communes du Béarn et des autres territoires occitans l'enseignement de la langue du pays et des panneaux bilingues dans les rues et chemins ?

### Mairie d'ABIDOS

- Lundi et Mardi : de 10h00 à 12h00
- Jeudi et Vendredi : de 16h00 à 18h00

Téléphone : 05.59.71.57.15.

Courriel : [comabidos@cdg-64.fr](mailto:comabidos@cdg-64.fr)

### SIRP

- Lundi et Mercredi : de 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 17h00
- Vendredi : de 10h00 à 12h00 et de 16h00 à 18h00

Téléphone : 05.59.71.57.15.

Courriel : [accueil-abidos@orange.fr](mailto:accueil-abidos@orange.fr)